Document de travail

APPROCHE D'UNE QUANTIFICATION DU NOMBRE D'ARRIVANTS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE DE RÉSIDENTS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Approche conduite sur la base des « fiches touristiques» collectées entre juillet et décembre 2024

Auteurs : Julien VUCHER-VISIN, Celia BUTSCHER

Institut de la statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE • Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf
Directrice de la publication : Nadine JOURDAN • Rédactrice en chef : Nadine RESNAY • Dépôt légal – Janvier 2025 • ISSN 2118-478X • © ISPF

1- Sources et définitions

- **La « fiche touristique »** complétée par tout arrivant en Polynésie française s'adresse aux **visiteurs d'une part** et **aux résidents d'autre part**, avec deux volets différenciés de questions. Les visiteurs y indiquent notamment le **but de leur séjour** et sa **durée.**

- **Le volet visiteur** a pour but de décompter **le nombre de touristes, i.e.** les **visiteurs** dont la **durée de séjour** est comprise **entre 1 nuit et 1 an.**
  Seules ces fiches sont comptabilisées mensuellement.
  Les passagers en transit et les membres d'équipage sont exclus de ce champ.

- **Cette note présente** le décompte **des arrivants** ayant rempli le **volet visiteur,** dont **le pays de résidence est la Nouvelle-Calédonie,** ayant indiqué une **durée de séjour comprise entre 1 nuit et 1 an, quel que soit le but de leur séjour.** **Ils sont nommés ci-après «Touristes résidents de Nouvelle-Calédonie».**

- ***Définition :*** Selon la définition de l'organisation internationale du tourisme, un touriste est un voyageur se déplaçant pour un motif d'agrément ou professionnel, pour une durée d'une nuit à un an.

2- Résultats

- **Baisse du nombre global de «Touristes résidents de Nouvelle-Calédonie» en décembre 2024 par rapport à 2023.**

En décembre 2024, **618** « Touristes résidents de Nouvelle-Calédonie » sont dénombrés **contre 997 en décembre 2023.**

Ils étaient 823 en moyenne au mois de décembre au cours des cinq dernières années *(hors 2020/2021).*

Nombre de « Touristes résidents de Nouvelle-Calédonie »

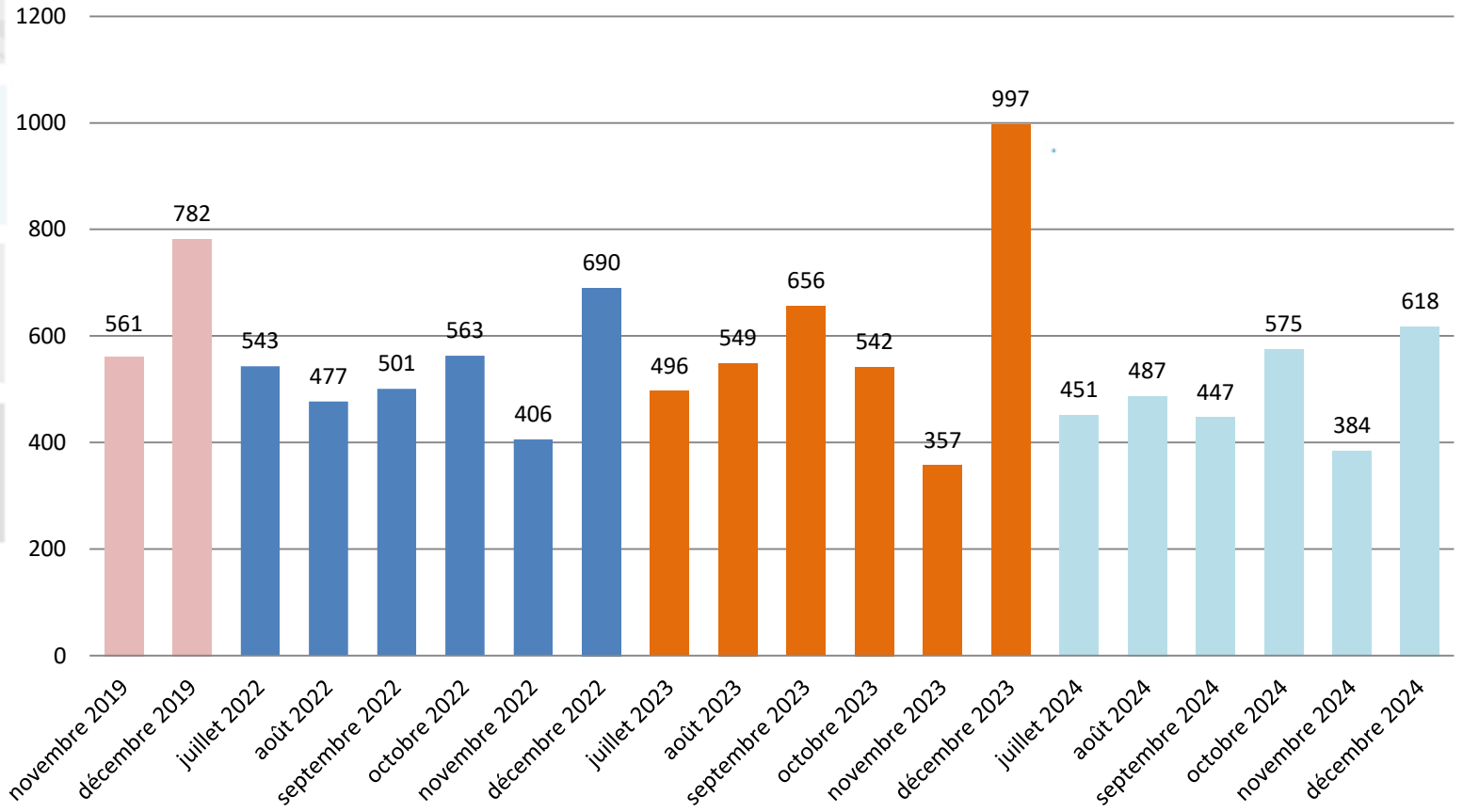

Année 2023	Juillet-Novembre		Décembre		Total depuis Juillet	
	- 30 jours	30 j à - de 1 an	- 30 jours	31 j à - de 1 an	- 30 jours	30 j à - de 1 an
Travail et affaires, études et congrès	528	35	80	8	608	43
Vacances et loisirs et autre but	1 867	170	683	226	2 550	396
Total	2 395	205	763	234	3 158	439

Année 2024	Juillet-Novembre		Décembre		Total depuis Juillet	
	- 30 jours	30 j à - de 1 an	- 30 jours	31 j à - de 1 an	- 30 jours	30 j à - de 1 an
Travail et affaires, études et congrès	534	102	53	13	587	115
Vacances et loisirs et autre but	1 454	254	396	156	1 850	410
Total	1 988	356	449	169	2 437	525

Sur la période de juillet à décembre 2024, on dénombre 115 « Touristes résidents de Nouvelle-Calédonie » indiquant séjourner de 30 jours à un an pour un motif de travail, affaires ou études. Ils étaient 43 sur la même période en 2023.

Détail des durées de séjour

Durée de séjour	juillet 2024	août 2024	septembre 2024	octobre 2024	novembre 2024	décembre 2024	Total général
Moins de 7 jours	20	21	43	26	25	26	161
De 7 à 9 jours	74	122	120	199	105	92	712
De 10 à 14 jours	53	88	53	97	56	103	450
De 15 à 29 jours	200	179	159	218	130	228	1 114
30 jours et plus	104	77	72	35	68	169	525
Total	**451**	**487**	**447**	**575**	**384**	**618**	**2 962**

3- Zoom sur décembre 2024

- **Hausse de la durée moyenne de séjour**

La durée moyenne de séjour des « Touristes résidents de Nouvelle-Calédonie » est de **21,3 jours en décembre 2024**, contre **21,1 jours en décembre 2023**.

Sur ce mois, 66 « Touristes résidents de Nouvelle-Calédonie » ont mentionné un motif de séjour lié au travail, affaires ou études. Ils étaient 88 en décembre 2023 et 57 en 2019.

Parmi eux, 13 personnes ont indiqué une durée de séjour supérieure à 30 jours. Ils étaient 8 en 2023.

Les vacances restent le but de séjour pour neuf « Touristes résidents de Nouvelle-Calédonie » sur dix.

Part des « Touristes résidents de Nouvelle-Calédonie » par but de séjour en décembre 2024

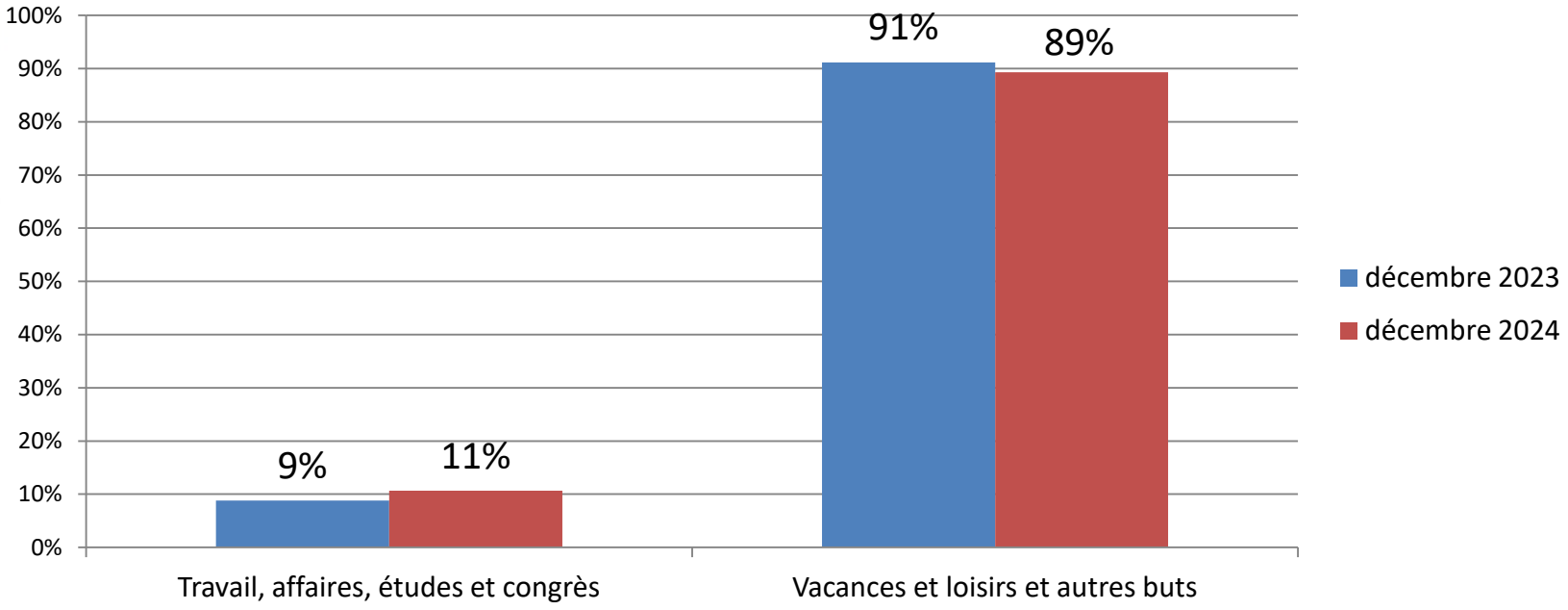

Répartition des « Touristes résidents de Nouvelle-Calédonie » selon la durée de séjour sur un mois de décembre

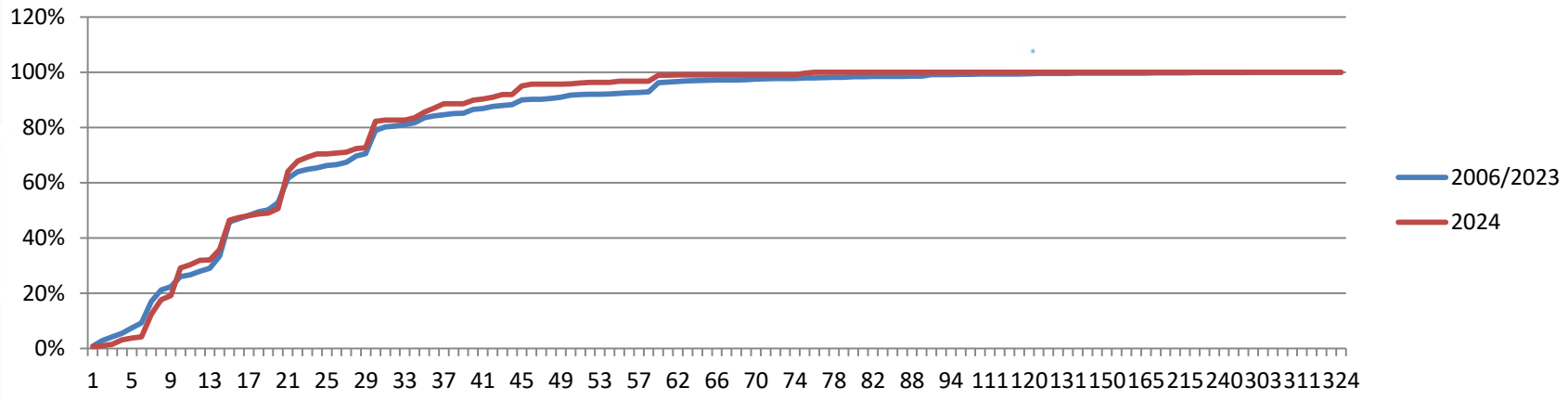

18 % des « Touristes résidents de Nouvelle-Calédonie » restent plus de 30 jours en décembre 2024, contre 21 % en moyenne sur un mois de décembre.

Document de travail

Conclusion

Au mois de décembre 2024, on dénombre 618 « Touristes résidents de Nouvelle-Calédonie » venus en Polynésie française, soit une baisse de 61 % par rapport à décembre 2023. Cette baisse de fréquentation s'observe sur tous les motifs de séjour.

Globalement, la durée de séjour reste stable à 21 jours en décembre 2024.

Sur la période juillet à décembre 2024, les «Touristes résidents de Nouvelle-Calédonie » sont 5 % de moins que sur la même période de 2023.